

NOTRE POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

Notre engagement en faveur de l'accessibilité

Conscients des défis uniques auxquels sont confrontées les personnes handicapées, nous avons à cœur de garantir que notre catalogue de formations est largement accessible et adapté à leurs besoins spécifiques.

Notre engagement d'accès à la formation

Nous nous engageons à assurer un accès facilité à nos formations, en mettant en place un accompagnement pédagogique attentif et en adaptant nos conditions d'accueil et de suivi.

Référent accessibilité

Un Référent Handicap est à votre disposition pour vous guider et faciliter votre parcours de formation.

En collaboration avec les réseaux et partenaires locaux, il met tout en œuvre pour conseiller et adapter les formations en fonction des besoins spécifiques.

Notre processus commence dès la réception de votre demande, avec une analyse personnalisée pour comprendre vos besoins uniques :

1. **Identification et Compréhension du Handicap** : Une étape cruciale pour appréhender les défis et les obstacles spécifiques.
2. **Analyse des Besoins et Étude de Faisabilité** : Nous évaluons les adaptations nécessaires pour garantir un apprentissage efficace et accessible.
3. **Proposition de Solutions Individualisées** : À travers une recherche minutieuse, nous proposons des adaptations pédagogiques, techniques et organisationnelles adaptées à chaque situation :
 - Compensation Pédagogique** : Adaptation des méthodes et du matériel d'enseignement.
 - Compensation Technique** : Mise à disposition d'équipements spécifiques et d'accès à des locaux adaptés.
 - Compensation Organisationnelle** : Aménagement de l'organisation de la formation, y compris des horaires et des phases de repos adaptées.